



ASSEMBLEE GENERALE

DU 16 décembre 2020

Centre de loisirs et accueil périscolaire « Les Culottes Courtes »

46 rue de la Menoge

74420 BOEGE

Fixe : 04 50 39 00 95

Portable : 06 17 91 04 49

lesculottesc74@outlook.fr

<https://association-les-culottes-courtes.portail-defi.net/>

1/ Bilan Moral de l'année écoulée

1.1 Contexte :

Cette année a été très particulière car comme vous le savez nous avons dû fermer nos portes pendant deux mois pendant le confinement, et à notre réouverture en mai, nous avons dû suivre un protocole très strict qui a changé les mois suivants, ce qui nous a demandé beaucoup de réactivité pour pouvoir accueillir les enfants.

Le nombre d'enfants a été limité ainsi que le nombre d'encadrants.

Nous avons pu bénéficier du chômage partiel pour notre équipe, ce qui a permis à l'association de limiter les pertes. Malheureusement nos antécédents financiers ne se sont pas améliorés avec le contexte et nous avons dû procéder à des modifications de notre règlement de fonctionnement (nous reviendrons sur ce point plus tard).

1.2 Notre équipe :

Notre équipe actuelle est composée de 5 personnes diplômées en CDI, 3 animatrices en CDD, 1 diplômée et 2 en cours de formation Bafa, ainsi qu'un apprenti CPJEPS.

Nous maintenons notre volonté d'avoir une équipe formée.

Au total neuf personnes sont salariées au sein des Culottes Courtes.

Audrey est de retour de son congé maternité, elle assure les fonctions de direction, à ses côtés Morgane son adjointe, qui avait pris le relai durant son absence.

Vous croiserez également dans l'équipe d'animation Marie-Line, Benoit, Karen, Mathilde, Mamadou et depuis peu Emeline et Julie sont venues renforcer notre équipe car les effectifs de cette rentrée sont à la hausse, notamment sur le périscolaire.

Nous accueillons régulièrement des stagiaires.

Nous tenons à remercier notre équipe qui s'adapte malgré les innombrables changements de protocoles et qui est présente sur le terrain dans un environnement particulier, mais qui est toujours contente de retrouver les enfants.

1.3 Notre organisation au quotidien en quelques mots.

Le périscolaire :

Cette année nous accueillons les enfants dans 3 groupes séparés, le groupe des 2/4ans, le groupe des 5/7 ans et le groupe des 8/11ans.

Notre agrément nous permet d'accueillir 40 enfants de moins de six ans et 42 enfants de plus de six ans, nous sommes déclarés et soumis aux règles de la DDCCS (direction départementale de la cohésion sociale).

Afin de respecter les protocoles sanitaires, les enfants se lavent les mains à leur arrivée. L'accueil est organisé pour que les groupes ne se côtoient pas. Les familles ne peuvent plus rentrer dans le bâtiment, elles déposent et récupèrent leurs enfants directement aux portes de leurs salles.

Une désinfection des tables, des chaises, des canapés, des sols est effectuée tous les jours.

Nous avons remis des jouets dans les salles en nombre plus limité, mais cela nous permet de les nettoyer également tous les jours.

L'équipe est masquée en permanence.

Nous avons accueilli en moyenne 27 enfants le matin et 61.5 le soir, répartis dans les trois groupes. Ces chiffres sont variables en fonction des plannings des familles, mais la moyenne reste assez constante depuis quelques années.

L'équipe continue de proposer chaque soir une animation par groupe dans la mesure du possible, malheureusement tout devient plus long pour respecter le protocole sanitaire.

Les mercredis et les vacances scolaires :

Nous respectons le mercredi et les vacances les mêmes protocoles sanitaires que pour le périscolaire.

Ceux-ci ont pas mal changé notre organisation car nous n'avons plus de moments d'échanges avec tous les enfants et toute l'organisation de notre accueil était basée sur le collectif, donc chaque groupe vit un peu isolé avec ses animateurs, ses jouets, sa cour. Nous espérons comme tout le monde un retour à la normale au plus vite.

Nous accueillons en moyenne 54 enfants par mercredi et environ 44 enfants par jour en période de vacances.

Cette année nous abordons un continent par période afin d'y découvrir des éléments de sa culture et cela nous permet de voyager virtuellement.

- Les Amériques (du 1 Septembre au 16 Octobre)
- L'Antarctique (du 1 Novembre au 18 Décembre)
- L'Asie (du 4 Janvier au 5 Février)
- L'Afrique (du 22 février au 9 Avril)
- L'Océanie (du 26 avril au 6 Juillet)

Afin de permettre la réalisation de l'un de nos objectifs qui est de développer l'imaginaire, l'équipe a mis en place un avion imaginaire qui nous permet de voyager.

Celui-ci est utilisé pour chaque vacance afin de permettre aux enfants une entrée et sortie dans le monde imaginaire.

L'équipe effectue en amont des recherches et veille dans ses animations à apporter des connaissances de façon ludique.

Nous utiliserons des films ou des dessins animés en lien avec le thème comme support, afin de préparer nos animations et ainsi les enfants pourront plus facilement se projeter.

Chaque jour les enfants pourront participer à différentes animations en lien avec le thème :

- Activités manuelles (création, bricolage...)
- Activités culinaires (dégustation ou atelier cuisine...)
- Activités d'expression (théâtre, chants, écriture...)
- Activités corporelles (chant, danse, sport...)

1.4 Les changements de l'année 2019/2020 :

- **Fournisseur repas**

Nous avons changé de prestataire de repas. Nous avons un partenariat avec 1001 repas société qui se situe à la Roche sur Foron. Nous sommes très satisfaits, les repas sont appréciés des enfants. Ils utilisent principalement des produits en circuit court et issus de l'agriculture biologique.

- **Portail famille**

Nous sommes passés à la mise à jour de notre portail famille depuis cet été, qui permet plus de fonctionnalités. Les premières prises en main n'ont pas été faciles pour les familles ni même pour nous, car l'interface a bien changé mais cela semble être rentré dans l'ordre à ce jour.

Nous n'avons plus qu'un seul support informatique, le portail qui permet aux familles de trouver toutes les informations nécessaires, de télécharger les documents, de suivre la vie du centre et par la suite ne plus avoir de dossier papier à refaire. Il respecte également les règles RGPD sur la protection des données.

- **Modification du règlement de fonctionnement**

A la suite de la situation particulière du Covid, l'association a dû réfléchir à un nouveau fonctionnement. Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup d'enfants qui s'inscrivaient pendant les vacances et qui ne venaient pas. De notre côté nous avons besoin d'anticiper sur beaucoup de choses. L'équipe, premier poste financier pour les salaires, les animations, les commandes, les goûters, 48 h de délai pour annuler, était devenu trop compliqué à gérer.

Cette décision a été appliquée pour les vacances d'été et nous sommes désolés si nous n'avons pas plus communiqué en amont. L'idée n'est pas de pénaliser les familles, mais de cadrer différemment.

Pour rappel, les inscriptions sont en ligne un mois avant les vacances et pour 15 jours, à payer avant le séjour. En cas d'annulation en dehors de ce délai sur le portail, l'association facturera 30 % de la somme globale prévue.

- **Événements**

Nous n'avons pas organisé d'événements à notre grand regret pour cette première période, notamment notre soirée Halloween. Nous attendons de notre côté que le contexte sanitaire se calme, mais nous gardons sous le coude tout ce qui était prévu.

2/ Bilan Financier 2019 et budget 2020/2021

Pour mémoire, voici la répartition des enfants et des familles par commune. Cette répartition sert de base aux demandes de subventions adressées aux communes.

2.1 Fréquentation en fonction des communes :

Communes	Nbre enfants inscrits 2018/2019	Nbre familles 2018/2019	Nbre enfants inscrits 2019/2020	Nbre familles 2019/2020
Boège	93	67	98	71
Bogève	10	7	10	7
Burdignin	28	19	21	13
Habère-Lullin	47	27	50	33
Habère-Poche	42	29	48	31
Saxel	30	20	30	22
Saint André	17	12	22	14
Villard	38	29	42	31
Total	305	210	419	222

Ces chiffres montrent que les effectifs sont plutôt stables en terme de familles. En revanche il y a une forte augmentation du nombre d'enfants inscrits et fréquentant la structure.

La répartition par commune correspond à la répartition générale de la population dans la vallée, il n'y a donc pas de surprise à voir plus d'enfants de Boège que d'enfants de Saint-André.

Cette stabilité globale permet par répercussion d'avoir une équipe d'animation stable avec des besoins en recrutement plutôt prévisibles et liés le plus souvent à des remplacements.

2.2 Bilan financier 2019 :

Comptes de charges	Montant	Comptes de produits	Montant
Achats	33 993	Participations familiales	176 303
Services extérieurs	4 585	Cotisations	6 840
Autres services extérieurs	11 051		
Impôt et taxes liés aux frais professionnel	1 878	Subv versées par les communes	29 550
		Subv versées par les services nationaux	28 633
Salaires	170 207		
Charges sociales	44 781	Autres produits de gestion courantes	9
Autres charges	1 764	Produits financiers	0
autres charges des gestion courantes	19	Produits exceptionnels	0
		Transfert de charges	2 871
Charges exceptionnelles	48 861		
Dotation aux amortissements	1 987		
Total		Total	
Contribution volontaires	32 000	Contrepartie des contribution	32 000
Total Général	351 126	Total Général	276 206
Perte	74 920		

Le résultat de 2019 est très fortement déficitaire puisque nous avons une perte de près de 75 000 €.

Il est lié à 2 éléments très importants :

- Tout d'abord le redressement de l'URSSAF, dont nous vous avons parlé lors de la précédente Assemblée Générale, a été entièrement affecté sur cette année 2019. Il s'élève à 48 861 € et correspond à la ligne des charges exceptionnelles.
- Les 26 000 € de différence sont liés à la fois à l'application tardive de l'augmentation de tarifs (uniquement à compter du 01/09/2019) ainsi qu'au non-paiement des subventions par certaines communes. En effet, le budget qui avait été établi se basait sur environ 62 000 € de subventions et nous n'en avons obtenu que la moitié.

A noter toutefois que les dépenses (si on ne tient pas compte des charges exceptionnelles) ont été moins élevées que prévu, à hauteur d'environ 25 000 €, en particulier grâce à un suivi au plus juste de l'équipe d'animation pour tout ce qui concerne les achats. A chaque fois que cela a été possible les achats ont été remplacés par de la récupération. Cela a permis de compenser les 13 000 € de recettes provenant des familles en moins par rapport aux prévisions.

Enfin, et contrairement à ce qui était prévu, l'année comptable a été maintenue sur l'année civile, et non sur l'année scolaire. Même si cette dernière serait plus logique, les incidences auraient été préjudiciables à l'association car les impôts auraient souhaité l'assujettir à la TVA.

Pour mémoire le détail des subventions versées par les communes est donné dans le tableau ci-après :

SUIVI DEMANDE DE SUBVENTION 2018/2019 180 € / enfant							
COMMUNE	NBR D'ENFANT	MONTANT SUBV	DATE DEMANDE	MONTANT VERSE	DATE VERSEMENT	PERTE €	% SUBVENTION
BOËGE	93	16 740,00 €	13/02/2019	16 740,00 €	avr-19	- €	100,0%
BOGEVE	10	1 800,00 €	13/02/2019	400,00 €	nov-19	1 400,00 €	22,2%
BURDIGNIN	28	5 040,00 €	13/02/2019			5 040,00 €	0,0%
HABERE LULLIN	47	8 460,00 €	13/02/2019	1 880,00 €	juin-19	6 580,00 €	22,2%
HABERE POCHE	42	7 560,00 €	13/02/2019	900,00 €	juin-19	6 660,00 €	11,9%
ST ANDRE DE B.	17	3 060,00 €	13/02/2019	3 060,00 €	avr-19	- €	100,0%
SAXEL	30	5 400,00 €	13/02/2019	5 400,00 €	janv-20	- €	100,0%
VILLARD	38	6 840,00 €	13/02/2019	2 070,00 €	dec 19	4 770,00 €	30,3%
TOTAL	305	54 900,00 €		30 450,00 €		24 450,00 €	55,5%

2.3 Le budget 2020 :

Comptes de charges	Montant	Comptes de produits	Montant
Achats	34 000	Participations familiales	140 000
Services extérieurs	5 000		
Autres services extérieurs	11 500	Subv versées par les communes	35 000
Impôt et taxes liés aux frais professionnel	2 000	Subv versées par les services nationaux	30 000
Salaires	170 000	Autres produits de gestion courantes	0
Charges sociales	30 000	Produits financiers	300
Autres charges	2 000	Produits exceptionnels	40 000
autres charges des gestion courantes	100		
		Actions ponctuelles : buvette, tombola...	0
Dotation aux amortissements	1 900		
Total		Total	
Contribution volontaires	32 000	Contrepartie des contribution	32 000
Total Général	288 500	Total Général	277 300
		Perte	10 200

L'année 2020 est quasiment terminée mais il faudra quelques mois pour connaître les chiffres définitifs. Toutefois, il paraît inévitable que l'association sera encore déficitaire. Ces pertes ne peuvent se répéter sans mettre en péril l'avenir de l'association, d'autant plus que la dette liée à l'URSSAF va maintenant être payée.

Face à cette situation et pour prendre les devants, des mesures vont être proposées pour démarrer l'année 2021

- Augmentation des tarifs de 2% pour l'ensemble des familles correspondant à l'augmentation du coût de la vie.
- Augmentation des cotisations et répartitions des tarifs en fonction de la subvention versée par les mairies.
- Recherche d'un nouveau partenaire comptable et RH – Affiliation FOL74

Ci-dessous le tableau récapitulatif.

Tarifs habitants Boège /Saxel /St André

CENTRE DE LOISIRS				
Quotient familial	Matin sans repas	Journée	Repas après-midi	Après-midi
< 620	6,58 €	20,32 €	12,89 €	7,43 €
621 à 1000	8,70 €	23,50 €	16,08 €	9,55 €
1001 à 1900	10,82 €	25,62 €	17,14 €	11,67 €
> 1900	11,88 €	26,68 €	18,20 €	12,73 €

Tarifs habitants Villard / Habère-Lullin / Habère-Poche/ Bogève

Quotient familial	Matin sans repas	Journée	Repas après-midi	Après-midi
< 620	7,10 €	21,91 €	13,90 €	8,01 €
621 à 1000	9,38 €	25,34 €	17,34 €	10,30 €
1001 à 1900	11,67 €	27,63 €	18,48 €	12,58 €
> 1900	12,82 €	28,78 €	19,62 €	13,73 €

Tarifs habitants Burdignin / Extérieurs Vallée Verte

Quotient familial	Matin sans Repas	Journée	Repas après-midi	Après-midi
< 620	7,74 €	23,90 €	15,17 €	8,74 €
621 à 1000	10,24 €	27,65 €	18,91 €	11,23 €
1001 à 1900	12,73 €	30,14 €	20,16 €	13,73 €
> 1900	13,98 €	31,39 €	21,41 €	14,98 €

PERISCOLAIRE	Boège	Villard	Bogève
	St André	Habère-Lullin	Burdignin
Quotient familial	Saxel	Habère-Poche	Extérieurs
< 620	2,55 €	2,75 €	3,00 €
621 à 1000	3,28 €	3,54 €	3,86 €
1001 à 1900	3,71 €	4,00 €	4,37 €
> 1900	4,03 €	4,35 €	4,74 €
Cotisation annuelle	50,00 €	70,00 €	80,00 €

Un gouter de 0.80 cts sera ajouté aux inscriptions du soir.

Ces tarifs seront appliqués dès le 1/01 et pour l'année entière, ils seront réévalués chaque année à notre Assemblée générale en fonction des montants accordés par les communes.

3 / Renouvellement du conseil collégial

Celui-ci se compose de 5 membres dont 3 sortants, Romain GUIDEZ ayant d'ores et déjà démissionné.

Les statuts spécifient que cinq membres, élus pour une année par l'assemblée générale, sont nécessaires pour la constitution du conseil collégial.

C'est pourquoi **nous recherchons de nouveaux membres** pour rejoindre ce dernier.

Les missions des membres du conseil sont de mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale, de débattre des grandes orientations de l'association et d'organiser la vie de celle-ci en partenariat avec l'équipe de direction.

Bien que nous étudions actuellement la possibilité de nous orienter vers un organisme d'aide à la gestion des associations, nous serions ravis d'accueillir parmi nos membres une personne à l'aise avec les données chiffrées ou la gestion comptable.

Être majeur et à jour de ses cotisations sont des conditions sine qua non pour faire partie du conseil.

Remerciements

Nous rappelons que ce bilan est correct grâce à la mise à disposition GRATUITE des locaux par la Mairie de Boège ainsi que la prise en charge des frais d'électricité, gaz et eau.

Nous remercions plus particulièrement Fabienne Scherer pour sa réactivité durant le confinement qui nous a permis une réouverture dans les règles, mais également pour les divers échanges que nous pouvons avoir pour la gestion de l'association.

Nous remercions l'ensemble des communes participantes, ainsi que le conseil général et sommes conscients des efforts que nous demandons chaque année. Ces subventions sont indispensables au bon fonctionnement de la structure.

Nous remercions nos animateurs qui sont présents et leur investissement.

Nous remercions les familles de nous faire confiance.